

Décret

Générale

colonial

Décret n° n° 357 du 22 avril 1940 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 357

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 avril 1940

Numéro JO
n° 521 du 30/04/1940

Date du numéro
30 avril 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la n°D.M 6 du 28 mars 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 15 mars 1940 rendant applicable aux colonies et territoires relevant du Ministère des colonies la loi du 20 janvier 1910 prononçant la déchéance de certains élus.

Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de colonie, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Hubert DEscraurs,